

## DOSSIER RETRAITE

### LES RÉGIMES SPÉCIAUX NE SONT PAS DES VARIABLES ÉLECTORALES!

Depuis le début de la semaine, les médias se font l'écho d'un possible retour d'une réforme des retraites.

Sur le plan technique, deux points sont mis en avant :

- La mise en œuvre d'un plafond de retraite minimum à 1000 euros.
- La suppression des régimes spéciaux, dont celui des Industries Électriques et Gazières.

Concernant le minimum à 1000 euros, le minimum « vieillesse » actuel étant 906 euros, c'est une mesure qui va dans le bon sens, mais dont le montant reste **inférieur au seuil de pauvreté** qui est de 1063 euros/mois en 2021.

Concernant la suppression des régimes spéciaux et notamment celui des IEG, FO rappelle que notre régime de retraite contribue à la solidarité nationale en dégageant des excédents, ce qui est le cas également pour notre régime de protection sociale dont les excédents sont régulièrement ponctionnés par l'État.

Pour FO et de nombreux commentateurs, cette annonce ne trouve son origine que dans la **proximité de l'élection présidentielle** et pour le Président sortant, **la nécessité de se démarquer !**

La suppression des régimes spéciaux de retraite souhaitée par le Président/candidat serait l'équivalent du 30 km/h de la maire de Paris, ou encore l'arrêt du Nucléaire du candidat des verts. . .

Pour FO, ce pseudo débat politique ne suffit pas à masquer les réalités financières de 2021. Les marges des entreprises ont atteint un niveau record sans précédent depuis 1949, les résultats et dividendes des entreprises du CAC 40 ont progressé en 2020 de plus de 22 %.

Pour FO, la question qui doit se poser est celle de la rétribution du Travail et du niveau de **redistribution des « richesses »** à travers le salaire différé que représente la protection sociale, dont la retraite est un des piliers.



**Défense des régimes de Retraites,  
redistribution de la productivité et des bénéfices en augmentant les salaires et les retraites,  
c'est l'essentiel du message de FO dans la mobilisation décidée pour le 5 octobre 2021.**